

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **74 (1938)**

Heft 18

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Assemblée des délégués S. P. R.* — VAUD : *Avis du bulletinier.* — *Bureau de Placement.* — *Places au concours.* — *Dans les sections : Lausanne ; Yverdon.* — *Cours de chant sacré.* — *Cours de chant.* — *Nécrologie.* — GENÈVE : *U. I. P. G.* — MESSIEURS : *Convocations.* — *Rapport présidentiel.* — NEUCHÂTEL : *Exposition scolaire.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ALBERT CHESSEX : *Le français dans le pays romand.* — J. SIMONET : *Regards sur la nature.* — INFORMATIONS. — TEXTE LITTÉRAIRE. LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S. P. R. dimanche 22 mai, 9 h. 30, à Yvonand.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Rapport de gestion du Comité.
3. Rapport du rédacteur du *Bulletin*.
4. Rapport du rédacteur de l'*Educateur*.
5. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes.
6. Echange de vues sur les sujets proposés pour le congrès de 1940.
7. Propositions individuelles. LE COMITÉ.

RADIOPHONIE SCOLAIRE

Nous rappelons l'audition de mercredi prochain 11 mai, donnée par M. J. Burdet, maître de chant à Yverdon, sur : *La joie de savoir écouter la musique.*

VAUD

AVIS DU BULLETINIER

Toute communication devant paraître dans le *Bulletin corporatif* doit être adressée au bulletinier, à Bougy-Villars, et non directement au rédacteur, à Vevey, et lui parvenir pour le samedi après-midi au plus tard. Ch. GONTHIER.

BUREAU DE PLACEMENT

Jeune fille ou jeune homme pourrait faire un échange de vacances en juillet et août prochains avec jeune fille habitant Bad-Homburg (Allemagne). S'adresser au Bureau de placement S.P.V., *Faug.*

PLACES AU CONCOURS

Instituteur : *Prilly.* — Maîtresse enfantine : *Vallorbe (17 mai).*

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — *Rappel* : Vendredis 13 et 20 mai, causeries de M. Edm. Gilliard : « Quelques aspects sociaux et moraux de l'humanisme de Voltaire et du naturalisme de Diderot ».

Yverdon. — *39^e Fête de l'A. M. S.* Au cours de sa fête annuelle, l'Association des musiciens suisses a fait donner à Yverdon deux concerts d'œuvres nouvelles fort réussis. Soulignons la grande et belle part qu'ont prise à ces manifestations artistiques nos collègues Jean Apothéloz et Jaques Burdet. La cantate du premier (*Renouveau*), pour voix d'enfants et orchestre, a été bissée. Quant à J. Burdet, il fut le directeur très heureux du chœur d'enfants et de la Société de chant d'Yverdon. D.

COURS DE CHANT SACRÉ

Le cours de chant sacré organisé à Chexbres, pour les 21 et 22 mai, aura le programme suivant :

Samedi 21 : Les versets liturgiques des psautiers romand et Laufer. — Comment chanter les psaumes ? — Concert au temple.

Dimanche 22 : Culte. — Buxtehude, vie et œuvres. — Les musiques de l'Ascension.

Renseignements et inscriptions auprès du collègue E. Byrde, chemin de Boisy 11, Lausanne.

COURS DE CHANT

Cours gratuit.

M. Aeschmann, instituteur et professeur de chant à Bex, donnera au *Conservatoire de Lausanne*, en mai et juin prochains, un cours d'enseignement du chant, destiné spécialement aux institutrices du degré inférieur.

Durée du cours : 8 leçons (une par semaine, le samedi après-midi).

Début du cours : samedi 7 mai, à 14 heures.

Programme.

De 14 h. à 14 h. 30 : Leçons pratiques de solfège, données à des enfants de 7 ans (classe de Mlle Savary, institutrice). Emploi de la flûte douce, d'instruments à percussion et étude des mouvements corporels de métrique.

De 14 h. 30 à 15 h. : Discussion et renseignements complémentaires sur la méthode et les instruments.

La Direction des Ecoles de Lausanne recommande chaleureusement ce cours, qui est organisé sous les auspices de M. le professeur Troyon, directeur du Conservatoire. Le travail essentiellement pratique qui s'y fera rendra certainement de précieux services aux institutrices dans l'art difficile d'enseigner les premières notions de solfège et de musique à nos jeunes élèves.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 5 mai 1938 à la Direction du Conservatoire, rue du Midi, Lausanne.

Cours payants.

Deux autres cours sont organisés à l'intention du corps enseignant de tous les degrés, le samedi après-midi, aux mêmes dates :

1. De 15 h. à 16 h. : Cours technique de flûte douce, pour débutants. Finance d'inscription : 6 fr.

2. De 16 h. à 17 h. : Cours de flûte douce (perfectionnement), trios, quatuors, ensembles avec instruments à cordes. Finance d'inscription : 12 fr.

S'inscrire au Conservatoire, avant le 5 mai 1938.

* * *

Cette circulaire, envoyée au corps enseignant lausannois, nous est parvenue trop tard pour paraître dans le dernier *Bulletin*. Comme elle intéresse tout le corps enseignant vaudois, nous la publions aujourd'hui, espérant que les retardataires seront encore acceptés.

(Réd.)

NÉCROLOGIE

† **Ernest Hartmann.** — A Lausanne vient de mourir, à l'âge de 78 ans, Ernest Hartmann, ancien maître de gymnastique. Cette nouvelle n'a pas seulement attristé les milieux gymnastes suisses, mais tous les nombreux amis qu'il comptait au sein du corps enseignant vaudois. Excellent gymnaste et après avoir remporté de nombreux succès, il est nommé maître de gymnastique aux écoles primaires lausannoises, en 1895, à l'École normale, pour les jeunes filles, et à l'École supérieure des jeunes filles, en 1912. Ernest Hartmann était un maître admirablement doué et possédait un cœur d'or ; ses jeunes élèves l'adoraient. Il prit sa retraite en 1922.

Ernest Hartmann est l'auteur de nombreuses publications et ses mérites étaient connus et appréciés bien au delà de nos frontières. Il aimait la gymnastique parce qu'il en connaissait toute la valeur ; même en retraite, il ne cessa de s'y intéresser. Toute sa vie, il fut un homme actif et de bon sens.

A sa fidèle compagne, nous présentons nos plus vives condoléances.

Ch. G.

† **Sarah Prévost.** — A La Sarraz, après quelques jours de maladie, une pneumonie devait emporter celle qui, il y a peu de temps, assistait aux examens.

Atteinte par la limite d'âge, Sarah Prévost devait prendre sa retraite en automne prochain, retraite que tous ses collègues et la population unanime lui souhaitaient longue et paisible.

Après avoir fonctionné à Ecublens, Sarah Prévost se dépensa sans compter pour ses petits écoliers, auxquels elle donna le meilleur d'elle-même ; par son dévouement sans borne, son amabilité envers

chacun, elle avait su conquérir toute la population de La Sarraz. Ses obsèques ont été l'occasion d'un immense élan de sympathie et de reconnaissance envers celle qui fut la « seconde maman » des tout petits.

Ch. G.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

Convocations.

1. La Commission dite de l'*Education nationale* est convoquée pour mardi 10 mai, à 16 h 45., Ecole du Grütli, salle 9.

2. La Commission dite des *Epreuves* se réunira vendredi 6 mai, à 17 h., Café de la Terrasse, Longemalle.

Ces deux commissions sont ouvertes à tous nos membres.

Invitation cordiale à tous.

Le Comité.

RAPPORT PRÉSIDENTIEL (suite)

4. Conflit créé par la constitution d'un « Syndicat chrétien et national de l'enseignement officiel ».

Je me garderai, mes chers collègues, de relater ici toutes les péripéties de ces événements encore très récents. Il serait parfaitement fastidieux et inutile de revenir sur un conflit que tous connaissent, qui a fait l'objet de longues discussions et sur lequel tout a été dit au cours de nos dernières séances ou écrit dans notre organe l'*Educateur*.

Nous nous félicitons d'avoir, dès le début de cette « affaire », constitué un dossier complet : cela nous a permis de confondre ceux qui nous accusaient injustement pour justifier leur attitude. Ce dossier restera déposé dans nos archives ; il est à la disposition de tous les membres désirant connaître les sentiments et les procédés des *instigateurs* et des *meneurs* de ce mouvement qui auront la triste gloire d'avoir été les ouvriers de la division du Corps enseignant.

L'affaire a eu comme conséquence :

d'un côté, 14 départs,

de l'autre côté, un renouveau pour l'U. I. P. G. qui sort grandie de cette lutte, plus décidée que jamais à défendre notre école populaire et nos institutions démocratiques en dehors de toute idéologie politique ou religieuse.

5. Activité pédagogique.

a) *La crise scolaire à l'âge de la formation ; ses relations pédagogiques et médicales.* — Cette importante question a été examinée par une assemblée plénière très fréquentée.

Le Comité de l'Union avait demandé à M. le Dr Hugo Oltramare de bien vouloir introduire le sujet. Le distingué conférencier, dans

un exposé scientifique d'une très grande clarté, s'attacha à montrer que les programmes scolaires (spécialement ceux de l'enseignement secondaire) ne tiennent pas assez compte des données médicales. Les périodes de crises (7 ans, 14 ans, 20 ans), c'est-à-dire celles où les transformations et le développement de l'individu amoindrissent sa résistance, correspondent précisément aux moments où l'École demande un maximum d'efforts pour s'adapter à des méthodes et à des enseignements nouveaux.

« Il y a des ponts, a déclaré le conférencier, entre le côté médical et le côté pédagogique de la question. Notre vocation nous groupe, pédagogues et médecins, autour du problème de l'Enfance. »

Une très intéressante discussion suivit ce brillant exposé. Plusieurs membres honoraires de l'U. I. P. G. (directeurs d'écoles) prirent une part active à la séance et nous tenons à les en remercier.

En conclusion, l'assemblée décida de ne pas faire de cette question très importante une étude cantonale. M. le Dr Oltramare répétera sa conférence à Lausanne et à La Chaux-de-Fonds. Prochainement, une commission pédagogique et médicale romande se mettra au travail.

b) *Education nationale*. — Le problème de l'Education nationale, qui préoccupe depuis quelques mois des milieux nombreux et divers de notre pays, ne pouvait pas laisser les pédagogues indifférents.

Tour à tour, les sociétés sportives et militaires (Société fédérale de gymnastique et Société des carabiniers suisses), des groupements politiques, les Eglises, ont pris position, après une étude du projet provisoire préparé par le Service fédéral de l'infanterie. Toutes ces associations ont émis des critiques, voire des protestations, mais il est juste de dire que des questions de forme ou d'intérêts particuliers ont souvent guidé les protestataires : les groupements pédagogiques doivent se placer sur un autre terrain ; ils ont l'impérieux devoir d'examiner le fond de cette importante question et de l'examiner en considération des principes seulement.

Le Schweizerische Lehrerverein, réuni en mai dernier à Lucerne, a fixé, après avoir entendu des rapports préparés par des personnalités éminentes, le point de vue des instituteurs suisses alémaniques.

Dans notre Suisse romande, le débat a été amorcé par l'exposé très clair de *Willem* dans l'*Educateur*.

Beaucoup d'entre nous pensent qu'une préparation civique des jeunes gens est nécessaire dans une démocratie où les citoyens exercent, dès leur majorité, une parcelle du pouvoir ; mais une chose doit dominer tout le débat : notre désir de préparer des jeunes gens capables de devenir de « bons citoyens ».

Les officiers ont le devoir de s'occuper de la formation des soldats ;

la préparation civique de la jeunesse doit être confiée aux pédagogues.

Différentes opinions ont été exprimées dans l'*Educateur*. Le Comité central de la S. P. R. étudie minutieusement la question. Le point de vue, très intéressant, que M. le Conseiller fédéral Etter a défendu à la conférence des chefs de départements de l'Instruction publique a fait l'objet d'une communication de *Willemin* dans un des derniers numéros de notre journal. M. Etter déclare que le Conseil fédéral est disposé à organiser, à côté de la défense militaire, la défense spirituelle du pays. (A suivre.)

NEUCHÂTEL

EXPOSITION SCOLAIRE

Rapport administratif pour 1937

présenté à l'Assemblée des Délégués, le 12 mars dernier.

Travail. — L'exercice qui vient de prendre fin a été tout à fait normal. Nos locaux ont été ouverts chaque samedi et le nombre des visiteurs et clients de nos bibliothèques est resté sensiblement le même, comparativement à 1936. C'est dire que notre institution continue à être appréciée par nombre de nos collègues, ainsi que par des étudiants de l'Université, du Gymnase cantonal et de l'École normale.

La statistique de l'année donne :

Nombre de visiteurs	717	(en 1936 : 748)
Objets et volumes prêtés	3878	(» » 3796)

L'augmentation réjouissante enregistrée en 1936 (28 %) s'est donc maintenue pour l'exercice écoulé.

Administration. — Le Bureau a tenu cinq séances destinées à liquider les affaires courantes. Quantité de petites choses sont réglées directement par la collaboration du président et du bibliothécaire dans le cours de l'année.

Le Comité n'a pas été réuni en 1937, mais le Bureau a adressé à chacun des membres de ce Comité un exemplaire du rapport administratif annuel, ainsi qu'un résumé des comptes de l'exercice. Aucune observation sur la gestion ou les comptes ne nous est parvenue de la part de ces membres.

Mobilier. — A fin mai 1937, une lettre du recteur de l'Université nous avisait qu'ensuite des ordres donnés par la Défense aérienne passive, les combles du bâtiment universitaire où était entreposé du mobilier scolaire appartenant à l'Exposition devaient être débarassés. Le Bureau s'est mis immédiatement en relations avec les autorités scolaires communales d'abord, pour leur demander s'il y avait possibilité de loger ce mobilier dans un de nos collèges primaires. Notre demande n'ayant pu être prise en considération, nous nous

sommes ensuite adressés au Département de l'Instruction publique, priant ce dernier de prendre toutes dispositions nécessaires à ce sujet.

Le mobilier dont il est question était une collection faite il y a une trentaine d'années des derniers modèles de tables d'école, pupitres, tableaux noirs et mobiliers divers pour l'enseignement de quelques disciplines : ouvrages, chant, gymnastique, etc. Dès lors, des progrès ont été réalisés dans ces domaines et cette collection ne présentait plus un intérêt bien grand ; la dernière exposition temporaire de mobilier scolaire organisée par notre institution l'a prouvé.

En conséquence et faute de place pour conserver cette partie de notre E. S. P., le Département chargea les inspecteurs scolaires de liquider ce mobilier en le distribuant à des classes pauvres de villages ou de la montagne.

Union des Musées scolaires suisses. — Le travail ébauché en 1936 et tendant à créer des centres de renseignements pour les diverses disciplines scolaires dans chaque E. S. P. n'a pas reçu de solution pratique jusqu'à ce jour. Aucune assemblée nouvelle n'a été convoquée dans ce but. Le Vorort a, il faut le croire, suffisamment de travail ailleurs et spécialement en ce qui concerne la participation de l'école ou des Musées scolaires à l'exposition nationale de Zurich en 1939.

En juin dernier, le président de l'Union demandait à tous les Musées scolaires leur avis sur une participation éventuelle de ces derniers à l'Exposition nationale. Après examen de la question, notre Bureau répondait à Zurich ce qui suit :

« ... Sans faire une opposition de principe à cette participation, notre Comité ne voit pas la nécessité, pour les Musées scolaires suisses, de prendre part à cette exposition.

» En effet, le mobilier scolaire, comme le matériel d'enseignement, qui forment la base de nos musées, seront tout naturellement présentés par leurs fabricants ou leurs fournisseurs.

» Quant aux bibliothèques de documentation qui forment une importante partie de notre organisation actuelle, elle n'aurait aucun intérêt dans une exposition nationale.

» Enfin, les moyens financiers que nous pourrions mettre à disposition de la collectivité pour une participation éventuelle dépendent d'une décision de nos autorités cantonales. Dans le but d'être renseignés, nous nous sommes approchés du Département de l'Instruction publique pour connaître ses intentions à cet égard. Ledit Département nous laisse peu d'espoir, étant donné la situation financière désastreuse du canton, de pouvoir nous aider dans ce domaine.

» En résumé, l'E. S. P. de Neuchâtel ne croit pas possible une participation des Musées scolaires suisses à la prochaine Exposition nationale. »

Nous croyons savoir, d'autre part, que les Départements de l'Instruction publique de la Suisse examinent dans quelle mesure l'école peut et doit participer à cette exposition de 1939.

Changement de locaux. — Empiétant quelque peu sur l'exercice en cours, nous ne pouvons pourtant pas taire la question du déménagement de notre E. S. P.

C'est, en effet, en décembre 1937 que certains renseignements officieux nous arrivaient. L'École de dessin professionnel et cours obligatoires pour apprentis travaille dans des locaux disséminés et peu appropriés à un tel enseignement. La direction des cours cherchait à grouper tout cet enseignement dans un bâtiment scolaire et le collège de la Maladière semblait tout désigné pour une telle concentration.

C'est à fin janvier seulement que nous avons été officiellement avertis que l'usage de nos deux locaux de la Maladière nous étaient retirés et qu'un transfert de nos collections et bibliothèques au collège des Parcs nous était imposé dès le printemps de cette année.

Le Bureau s'est mis au travail immédiatement dans le but d'organiser ce déménagement et à l'heure où nous écrivons ce rapport, ce sont des démarches nombreuses, des courses, des arrangements de toute sorte que fait ce Bureau pour préparer un transfert normal.

Finances. — Les subventions accordées à l'exposition ayant été les mêmes en 1937 que dans l'exercice précédent, le résumé des comptes se présente comme suit :

En caisse au 31 décembre 1936 . . .	Fr. 280.70
Subventions (argent et nature) . . .	» 2760.—
Recettes totales de l'exercice 1937 . .	» 2787.40
Dépenses totales de l'exercice 1937 .	» 2835.95
Solde en caisse au 31 décembre 1937.	» 232.15

Les dépenses comportent, outre la somme comptabilisée pour locaux, chauffage et éclairage, l'achat d'ouvrages se rapportant à la pédagogie, aux sciences, à l'histoire, etc., destinés à la bibliothèque de l'exposition, d'un certain nombre d'œuvres littéraires venant enrichir la bibliothèque des instituteurs, et la remise en état des volumes trop fatigués par l'usage.

L'E. S. P. rend des services certains. Nous osons espérer que, malgré le changement de nos locaux, qui seront maintenant situés dans le quartier ouest de la ville, nos clients habituels continueront à nous rester fidèles et à venir bouquiner chez nous.

Notre sincère gratitude s'en va à tous ceux qui, par leur aide financière, nous permettent de continuer notre travail : Confédération, Canton, Ville de Neuchâtel, Société pédagogique neuchâtoise.

Neuchâtel, mars 1938. Au nom du Bureau : M. MONTANDON, prés.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE FRANÇAIS DANS LE PAYS ROMAND

L'enseignement de la langue maternelle dans le canton de Vaud.
(Suite)¹.

Elocution et rédaction.

Le programme vaudois d'élocution et de rédaction n'est pas mauvais, mais il porte la marque des remaniements successifs dont nous avons parlé dans notre premier article. Il manque d'unité ; on y trouve des contradictions. Les conceptions modernes y coudoient les anciennes. Ici comme ailleurs le besoin d'une refonte complète se fait sentir. Mais, ainsi que nous l'avons signalé déjà, le plan d'études est actuellement dépassé sur plus d'un point. Nous sommes en pleine évolution, et l'on voit le Département de l'Instruction publique, les inspecteurs de l'enseignement primaire, l'Ecole normale, abandonner çà et là le plan d'études pour aller de l'avant. Je n'en citerai pour preuve que les travaux présentés l'an dernier par deux inspecteurs vaudois, MM. Charles Foretay et Paul Aubert, à l'assemblée des inspecteurs et des directeurs d'école de la Suisse romande. En somme, on sent une influence grandir, à côté de celle des linguistes modernes (Bally, etc.) et des psychologues de l'éducation fonctionnelle (Claparède, etc.) : celle de Porinot. Nous sommes donc sur la bonne voie.

En matière d'élocution, notre plan d'études ne prévoit des exercices spéciaux, distincts de ceux de rédaction, que pour les quatre premières années, au rebours de ceux de Genève et du Jura bernois, qui assignent des exercices de ce genre à toutes les classes de l'école primaire. Nous aurions beaucoup à imiter dans ces deux plans d'études. Voici, à titre d'exemples, deux extraits du programme jurassien : 2^e année. « Entretiens familiers : L'enfant dans son milieu, ses jeux, ses travaux ; à la maison, à l'école, en plein air, au gré des jours et des saisons. Evénements occasionnels. Animaux et plantes familiers. L'habitation. Narrations, contes, historiettes. » 5^e année : « Entretiens familiers sur des sujets en relation avec la vie de l'enfant. Moyens de communication. Moyens de transport. Flore et faune du pays. Sujets d'actualité offrant une signification morale. Commentaires ou narrations en relation avec les autres branches d'enseignement. Contes. Légendes. »

Si l'on compare le programme vaudois à ceux de Genève et du Jura bernois, qui me paraissent des modèles du genre, on voit que non seulement le nombre des années pendant lesquelles on fait des

¹ Voir *Educateur* du 19 juin et du 4 septembre 1937.

exercices spéciaux d'élocution est insuffisant, mais que le contenu même du programme d'élocution est trop pauvre. Notre plan d'études ne parle guère que de « courts entretiens, soit comptes rendus des leçons de choses et de géographie locale, de morceaux lus ou appris. » Il ne mentionne les récits, les contes, les « histoires », qu'à l'intention des deux premières années ; il ignore trop la vie de l'enfant ; il est trop exclusivement « scolaire ».

Quant à la correction du langage, le programme dit excellemment : « Le maître d'école surveille avec sollicitude le langage de ses élèves. Il corrige sans relâche et sans affectation les fautes de prononciation et de syntaxe ; il exige l'emploi des termes propres dès que l'enfant est capable d'en saisir le sens et de se l'assimiler ».

Quant à l'enseignement de la composition française, le plan d'études vaudois en souligne d'emblée la difficulté : « L'initiation à l'art d'écrire, déclare-t-il dans sa première phrase, est, sans contredit, la partie la plus difficile de la tâche de l'école primaire. » Les auteurs de notre programme pressentaient, sans l'exprimer encore aussi nettement que Porinot, que « l'exercice de rédaction est le sommet de la vie scolaire ». Mais les entraîneurs actuels du corps enseignant vaudois en sont profondément convaincus : « L'enseignement de la composition ne s'améliorera, écrit M. Charles Foretay dans le travail que nous avons cité plus haut, que dans la mesure où tout l'enseignement s'améliorera. »

En ce qui concerne le but de l'enseignement de la composition française, notre plan d'études — portant en cela la marque des remaniements partiels qu'il a subis depuis 1899 — renferme des contradictions : « Le maître primaire vise avant tout à ce qui est pratique... Quand il est arrivé à apprendre à ses élèves à mettre de l'ordre dans leurs idées, à savoir les grouper sous un titre donné et à les exprimer dans une langue assez claire, assez exacte pour être comprise, il peut se déclarer satisfait », dit-il d'une part. Mais, affirme-t-il plus loin, « la composition a une grande analogie avec le dessin : ces branches relèvent toutes deux du domaine de l'art. »

Qui a raison, ceux des auteurs qui ont voulu cantonner l'enseignement de la composition française dans le terre à terre, ou ceux qui veulent l'en sortir et lui faire une place au soleil de l'art ? Sans doute il convient d'être modeste, de ne pas nourrir des ambitions démesurées, de se garder de toute prétention déplacée. Mais Porinot a démontré irréfutablement, voici dix ans déjà, qu'en s'enfermant dans l'utilitarisme on détourne de l'enfant les sources de pures jouissances et qu'on se prive d'un puissant excitateur de la volonté. Il faut donc placer résolument la composition française sur le plan de l'art, à côté de la musique et du dessin.

Les « instructions générales » distinguent avec raison deux

préparations à la composition française, la *préparation générale* et la *préparation spéciale*. « La préparation générale n'est pas autre chose que la *culture de l'esprit* ». Les instructions insistent à juste titre sur la nécessité primordiale de *l'observation, l'imitation* des modèles ne venant qu'en second lieu ¹. Mais ici encore, comme nous l'avons relevé dans notre deuxième article à propos du vocabulaire, les cours de langue en usage, qui fondent tout l'enseignement de la composition sur l'imitation, ont pratiquement annihilé les excellents principes du plan d'études. Ici comme ailleurs, le salut est dans le rejet des cours de langue et dans le retour aux sains principes. On l'a bien compris au Département de l'Instruction publique. Le travail de M. Charles Foretay remet les choses au point avec une clarté parfaite : « Une bonne méthode d'enseignement de la composition française ne doit pas, à notre avis, prendre son point de départ dans les textes ; à la base des exercices de rédaction, comme à la base de tout l'enseignement, se place l'observation. »

Les textes donc ne doivent point, en général, être directement imités. Et pourtant, comme l'a montré Porinot avec une force inégalée, l'étude des textes a un très grand rôle à jouer dans l'enseignement de la composition. Quel est ce rôle ? Le voici, exactement défini par M. Foretay : « Les études de textes doivent être surtout une sorte d'excitant, de méthode d'éveil, d'instrument pour mettre en branle la sensibilité naturelle et toujours un peu endormie des élèves ».

Ajoutons que ces *études fouillées* — le mot de Porinot a fait fortune — seront le meilleur moyen de former le sens littéraire des enfants, de leur donner le goût du beau. Nous rejoignons ici ce que nous disions plus haut contre la conception utilitaire et terre à terre de la composition française et en faveur d'une conception artistique de cet enseignement.

Et nous n'en sommes plus à la simple théorie. Le Département de l'Instruction publique a consacré aux études fouillées une grande partie de l'ordre du jour des « conférences de cercle » d'automne 1937. Des leçons types y ont été données, de manière à familiariser tous les membres du corps enseignant primaire avec ces procédés si féconds.

Mais ici une question se pose : Quels textes étudier ? Les gens compétents sont unanimes aujourd'hui pour répondre avec Porinot : « Le livre de lecture, *essentiellement littéraire*, est l'initiateur et l'entraîneur ». Notre plan d'études commence bien par poser ce principe : Le plus souvent, dit-il, ces textes « seront pris dans les œuvres des écrivains de renom ». Mais, comme d'une part — ainsi que nous

¹ Remarquons cependant que les instructions générales font encore à l'imitation une place trop grande.

le faisons remarquer en note plus haut — les auteurs du plan d'études ont en vue *avant tout l'imitation* (plus que l'étude fouillée au sens où nous l'entendons avec Porinot), d'autre part parce qu'ils craignent que les textes des écrivains de valeur dépassent la portée des jeunes élèves, ils en viennent à conseiller, pour le degré intermédiaire, de « *composer des morceaux* en style simple dont le fond soit tiré du cercle d'idées de l'enfant, soit des leçons de choses, de géographie ou d'histoire, soit de son expérience personnelle ».

Or l'essai a été fait et le résultat en est piteux. Nous avons abouti à ces textes insipides du premier volume du Cours de langue, composés de chic, dépourvus de tout ce qui en ferait l'intérêt, la valeur ou la beauté, et qui sont exactement le contraire de ce qu'ils devraient être.

Si l'on craint que certains textes soient trop difficiles pour de jeunes enfants, que l'on fasse donc comme M. Atzenwiler dans le premier volume de sa grammaire, que l'on cherche, et on trouvera des auteurs, et non des moindres, à commencer par C. F. Ramuz, dont de nombreux morceaux sont parfaitement accessibles aux écoliers du degré moyen.

(A suivre.)

Albert CHESSEX.

REGARDS SUR LA NATURE

Nous nous proposons, sous ce titre, de suggérer à nos collègues quelques observations de botanique et de zoologie, et cela, au moment propice, à bâtons rompus, sans qu'il existe nécessairement un enchaînement entre les divers sujets traités. Il s'agit moins de faire de la science que de développer l'attention et la perspicacité de nos enfants.

En longeant la haie. — Si vous demandez à vos écoliers quels sont les buissons qui fleurissent dans la haie au premier printemps, garnissant les rameaux de blancs flocons, il est fort probable qu'ils répondront : *l'aubépine* ! Et cependant, l'épine blanche (*Crataegus*) commence à peine à s'épanouir et c'est le *prunellier* qui a déjà jeté sa floraison aussi abondante qu'éphémère. Son fruit sera la prunelle ou « belosse » bleuâtre ; celui de l'aubépine, la cenelle ou « poire à Bon Dieu », d'un rouge vif.

Les inflorescences en cymes de la *viorne flexible* (*Viburnum Lantana*) commencent à se montrer, mais les autres arbrisseaux de la haie, dont nous parlerons une autre fois, sont encore peu développés et relativement difficiles à reconnaître.

Mais si nous jetons un coup d'œil attentif sur le sol de la haie à la base des buissons, que de merveilles ! Ici, les dernières *corydales* roses ou blanches se flétrissent ; bientôt, les fourmis dissémineront leurs graines, puis, feuilles et tiges disparaîtront complètement et la vie de la plante se concentrera dans les volumineux tubercules.

Là, un tapis de feuilles rondes et brillantes s'émaille de gracieuses étoiles d'or et jette une note gaie dans la ramure ; c'est la *ficaire*, une renonculacée voisine des boutons d'or. Voici les sylvies ou *anémones des haies* qui se ferment et se penchent quand vient le soir ou que le temps est à la pluie. Ce sont des fleurs dont le pollen doit être disséminé par le vent et elles doivent le protéger contre l'humidité. Dans certaines régions, la sylvie est remplacée par l'*anémone fausse renoncule*, jaune, qu'il faut se garder de confondre avec l'anémone soufrée des hautes montagnes, variété de la grande anémone des Alpes. Ne manquons pas d'observer la tige souterraine, le rhizome de ces plantes, qui forme un réseau serré dans le sol de la haie et donne chaque printemps naissance à de nouvelles hampes florales. Cette fleur d'un bleu pâle est le *lierre terrestre*, aromatique, comme toutes les labiées ; cette touffe aux corolles rouges, en casque, aux tiges carrées, est le *lamier maculé*. Cette plante aux feuilles velues, aux fleurs roses devenant plus tard d'un bleu violacé, est une boraginée, la *pulmonaire*, appelée souvent à tort « crocus » par les enfants. Plus loin, une plante élevée, d'un vert clair, aux feuilles rondes, crénelées, à la corolle blanche, en croix (Crucifère), attire le regard : c'est l'*alliaire*. Froissons une feuille entre les doigts et approchons-la de notre narine, nous constatons que la plante mérite son nom. Encore quelques *scilles*, des *violettes* de plusieurs espèces, ici et là une touffe d'*euphorbe à feuilles de cyprès*, aux sommités d'un beau jaune ; c'est une de ces plantes que les enfants appellent « lait de serpent » à cause du suc blanc qui s'écoule de la tige et des feuilles lorsqu'on les brise.

Nous attirerons encore l'attention des observateurs sur deux plantes caractéristiques de nos haies. L'une est modeste, frêle, peu connue, c'est l'*adoxe musquée* ou larmes de crapaud, petite plante fragile, de 10 à 15 cm. de hauteur, aux feuilles ressemblant à celles de l'anémone, aux fleurs verdâtres, groupées habituellement par 5 au sommet d'un pédoncule et qui répand une faible odeur, plutôt désagréable, d'où son nom.

Essayons de la trouver ! (Elle est figurée dans l'ouvrage de Correvon : « Champs et Bois fleuris », planche 10.)

L'autre, au contraire, frappe le regard par ses touffes de feuilles vert sombre, ressemblant un peu à celles des épinards. Prudemment, goûtons ces feuilles luisantes, si appétissantes. Le résultat ne se fait pas attendre ! Une brûlure terrible au bout de la langue ! Il paraît que le remède est excellent pour guérir les élèves trop bavards ! Mais cette plante, le *gouet* (*Arum maculatum*), est bien curieuse à d'autres points de vue. Bientôt, elle développe une feuille enroulée en cornet, d'un vert très pâle, presque jaune (spathe), du milieu de laquelle s'élève une tige en massue, d'un rouge vineux à la partie

supérieure, le spadice. Fendons le cornet jusqu'à la base et détachons la massue. Vers le bas se trouve la fleur proprement dite : d'abord les étamines, puis, au-dessous, les ovaires. Au-dessus des étamines se voit un anneau de poils, et, à cet endroit, le cornet est étranglé fortement. Or, il arrive que certains moucheron, attirés sans doute par la couleur spéciale du spadice, se glissent dans le cornet, réussissent à franchir la barrière de poils qui fonctionne comme l'entrée d'une souricière, mais ne peuvent plus ressortir. En se démenant à l'intérieur de la chambre, ils font tomber le pollen sur les ovaires ou apportent à ceux-ci le pollen d'une autre fleur et assurent ainsi la fécondation. A ce moment, l'obstacle qui les retenait captifs se flétrit et la liberté leur est rendue. En outre, on a constaté que le spadice, au moment de la maturité des organes, émet une chaleur appréciable qui peut dépasser d'une dizaine de degrés la température ambiante. C'est là un cas fort rare dans le règne végétal. Il est possible que cette circonstance contribue à attirer dans le piège les petits insectes qui trouvent là un abri confortable pour passer les nuits fraîches de mai !

En automne, de petites boules rouges, charnues, disposées en épis courts, vénéneuses, rappelleront l'endroit où se trouvait cette plante si curieuse. Les merles se régalaient de ces fruits et, en les consommant, assurent la dissémination de la plante.

* * *

Le chêne fleurit. — As-tu déjà vu la fleur du chêne ? Que de fois ai-je posé cette question à l'un de mes élèves ! Mais, presque toujours, la réponse était négative. Et pourtant je m'adressais à des enfants de la campagne ! Il est vrai qu'on peut parfaitement être un excellent écolier et... ne pas connaître la petite fleur de ce grand arbre ! Pourtant, puisque justement le chêne fleurit, ne manquons pas d'en couper un rameau et de faire observer à nos élèves les chatons mâles qui pendent, innombrables, pour, au bout de quelques jours, brunir et tomber, ayant accompli leur rôle important, mais éphémère. A la loupe, examinons les étamines fixées par groupes autour d'un long pédoncule grêle et tâchons de trouver aussi, en d'autres points, les fleurs femelles, moins nombreuses et plus discrètes, qui deviendront plus tard les jolis glands aux élégantes cupules.

J. SIMONET.

INFORMATIONS

LA III^e SEMAINE DE VOYAGES D'ART EN BELGIQUE 1938

Sous le haut patronage du Ministère de l'Instruction publique et encouragé par le succès si remarquable des « Semaines d'Art » de 1936 et 1937 (200 personnes, public choisi originaire de 13 pays différents) le comité belge organisera du 4 au 12 août 1938 la visite guidée des principales villes d'art belges : Bruxelles, Anvers, Malines,

Lierre, Tournai, Audenarde, Gand, Bruges, Mons, avec séjour final au littoral, à Blankenberghe.

Ce magnifique voyage, d'un confort garanti à tous points de vue, est destiné aux personnes cultivées désireuses de se rendre compte du merveilleux développement des arts en Belgique, aux membres du personnel enseignant, étudiants, architectes, etc...

L'organisation est méticuleusement mise au point : petits groupes, guides diplômés compétents connaissant les langues (français, anglais, allemand, néerlandais), aucune fatigue ni surcharge (nombreux repos), trois courtes conférences récapitulatives, diplôme final facultatif, excellents logements, nourriture soignée, réceptions, distractions, etc.

Conditions extrêmement avantageuses (organisation sans but lucratif). Prix (tout compris) : droit d'inscription de 125 francs belges (soit 25 Belgas), paiement supplémentaire de 685 fr. b. (soit 137 Belgas).

Demandez dès maintenant tous renseignements détaillés et références au professeur Paul Montfort, directeur des « Semaines d'Art », 310, avenue de Tervueren, à Woluwé St-Pierre (Bruxelles), Belgique.

Nous coopérons ainsi au développement des amicales relations intellectuelles et artistiques internationales et nous nous réjouissons de vous accueillir cordialement.

Le Comité belge.

LA SCIENCE DE LA PAIX

Il existe à Londres une Académie de la Paix (72, Abbey Road, London N. W. 8). Celle-ci organise au château de Montcel, à Jouyen-Josas (S. et O.), du 19 au 29 août prochain, un cours d'été qui aura pour titre « La Science de la Paix ». Parmi les orateurs, signalons M. Barthélemy de Ligt, auteur d'une véritable encyclopédie sur ce sujet, l'homme actuellement le plus compétent en matière d'organisation mondiale visant à substituer la raison à la violence ; Mme Simone Weil, qui traitera de la Guerre dans la vie politique et sociale actuelle ; Mme Montessori qui réclamait en été 1937, à Copenhague, un « Parti de l'Enfant » et une université ou des chaires universitaires pour enseigner la Science de la Paix ; à elle incombe naturellement de parler de l'Education de la jeunesse pour la paix.

L'Académie internationale de la Paix travaille à cette éducation par des conférences, réunions, cours d'été ; par l'organisation de cours d'études ; par la création de bibliothèques ; par la publication de livres, revues, brochures. Il semble que ce cours d'été constitue sa première manifestation publique et que le reste soit son programme d'avenir.

L'ordre du jour du Cours comprend chaque matin une conférence suivie, de 10 h. 30 à midi, de discussions en groupes. L'après-midi est libre. Le soir, on retrouve le conférencier du matin et un échange de vues s'établit avec lui.

Parmi les membres du comité exécutif général, nous trouvons le nom de notre compatriote Mlle Elisabeth Rotten, à Saanen, vice-présidente, et celui de Mme Catherina de Ligt-van-Rossen, secrétaire générale, gagnante du prix mondial au concours institué par la *New History Society* de New-York, en 1936-1937. Le fondateur de cette Société, M. Mirza Ahmed Sohrab, fait également partie du Comité de l'Académie de la Paix.

On peut se procurer des prospectus du Cours soit auprès de Mme de Ligt, Petit-Lancy, Genève, soit auprès de M. W. Raaflaub-Linder, à Gstaad, Alpes bernoises. C'est lui aussi qui reçoit (chèque postal III. 843) les souscriptions. Le cours coûte 20 francs suisses. La pension au château revient à 7 ou 5 francs par jour, mais on prévoit la possibilité de camper sous des tentes, soit qu'on les apporte soi-même, soit qu'on les loue sur place. On peut aussi se procurer sur place une nourriture simple. Ad. F.

TEXTE LITTÉRAIRE PAYSAGE DU BÉARN

L'après-midi est chaud, vaporeux, les jeunes filles errent dans les jardins de leurs parents... La route, sans doute pour vous faire croire que le pays est montagneux, descend à flanc de coteau pour remonter ensuite. Par ce procédé ingénieux, les montagnes pyrénéennes, qui ferment l'horizon d'un contour plus incisif, révélateur d'une manière plus ferme, apparaissent ou disparaissent par-dessus l'écran des coteaux arrondis qui marquent les premiers plans. La lumière est si « liquide », le dessin de la nature si composé que je m'attends à voir un peintre à tous les tournants de la route.

Tiré du *Nouveau bouquet de France*, de L. Vaillat (Flammarion).

LES LIVRES

L'Éducation musicale de l'enfant, par Maurice Chevais. I. *L'Enfant et la musique*. (Paris, chez A. Leduc), in-8°, 350 pages.

Inspecteur de l'enseignement musical dans les écoles primaires de Paris, auteur de maints ouvrages de pédagogie musicale, M. Chevais fait ici œuvre de psychologue autant que de pédagogue. Écrit avec un égal amour de la Musique et de l'Enfant, dans une langue exempte de tout pédantisme, son livre est un recueil d'observations, d'expériences et de tests, groupés sous les rubriques suivantes : *L'enfant et la musique ; nécessité d'une éducation artistique ; nécessité d'une éducation musicale ; l'enfant* (aptitudes, réactions, évolution du goût, mue) ; *types généraux* (l'émotif, l'imaginatif, le passif) ; *inégalité des aptitudes* (les timides, les inférieurs organiques) ; *mesure de l'acuité auditive* (tests) ; *l'attention, l'intérêt ; la sensibilité musicale, l'éveil* (tests) ; *la mémoire musicale ; l'activité musicale ; l'imagination musicale* (compositions d'enfants) ; *l'intelligence musicale* (époque favorable à l'étude de la notation).

Ce livre, d'un grand intérêt pour toute personne chargée de l'éducation musicale des enfants, a sa place dans chaque bibliothèque pédagogique.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Courses de fin d'année scolaire

Hôtel Bella Tola • ST-LUC, Anniviers

Arrangements pour sociétés. Ascension de la Bella Tola (3000 m.) Righi du Valais.
G. PONT, prop.

Le beau Jura vaudois vous attend !

Dans sa partie supérieure, la ligne du chemin de fer Yverdon—Ste-Croix offre une vue très étendue sur le Plateau et les Alpes. Cela lui vaut d'être baptisée « **La Corniche du Jura** ». Trajet très pittoresque. **Buts de courses** : Le Chasseron, Le Cochet (restaurant à la Casba), Mont de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de La Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre de participants.

Demandez le Panorama et la brochure « Ste-Croix Excursions » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la **Direction à Yverdon**. Carte de promenades et excursions au 1 : 50 000, en six couleurs, en vente au prix de 1 fr.

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

CABANE RESTAURANT BARBERINE — Tél. N° 4. S. CHATELARD (Valais)

Lac de Barberine; ravissant but pour excursions, pour écoles, soupe, couche sur paillasse, café au lait, 2 fr. par élève. arrangement pour sociétés. Restauration. Pension prix modérés. Funiculaire, bateau, à 10 min. du Barrage de Barberine. Se recom. : Jean Lonfat, membre du C.A.S., Marécottes. Tél. 63.867.

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour
Courses d'écoles

Buffet de la Gare C.F.F. GRANDES ET PETITES SALLES

LA GRUYÈRE **But de courses pour sociétés et écoles**

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux**. Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère à Bulle. Téléphone 85.

Les Pléiades sur Vevey, 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les-Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. - Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. Téléphone 52.922. Buffet Restaurant au sommet.

Chemin de fer Martigny - Orsières

Buts de courses nombreux et variés : Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc. — Taxes réduites pour sociétés et écoles. — Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières. Renseignements et conditions à la Direction du M.-O., à Martigny-Bourg. Téléphone : Martigny N° 61.070.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Funiculaire de CHAUMONT Buts de courses nombreux et variés. La montagne (CHAUMONT 1175 m.), Valangin (château historique), les gorges de l'Areuse, le lac (Colombier, Auvernier, Neuchâtel-Plage, St-Blaise). Taxes réduites. — Demandez renseignements à la Compagnie des Tramways de Neuchâtel qui donnera réponse détaillée.

ZERMATT - HOTEL RIFFELBERG

Mi-chemin Zermatt-Gornergrat. Splendide panorama. Arrangements très avantageux pour sociétés et écoles. Mêmes maisons : Zermatterhof, Kulm Gornergrat, Belvédère et Findeln. Les 5 hôtels de la commune.

REFUGE DE TAVEYANNE

RESTAURATION - DORTOIRS

Joli but de courses d'écoles : Taveyane-Bretayes, Taveyane-Col de la Croix-Diablerets - Ouverture début de Juin.

Téléphone Gryon 57.89

Gustave Delacrétaç

Mont de Baulmes près Ste-Croix

CHALET-PENSION OUVERT 20 MAI

Vue magnifique - Place de jeux - Bonne route - Restauration, soupe, vin, limonade. Prix modérés Tél. 61.08 Famille Corthésy.

Gorges et Grottes du Triège, au Trétien

(Valais) entièrement et récemment restaurées. L'HOTEL DENT DU MIDI reçoit les écoles à prix modérés. Jardin à disposition. Etablissement gratis d'itinéraires de courses et promenades aux environs de Trétien. Tél. 62.916. Vve GROSS & FILS, propr.

Tarifs très réduits au Martigny-Châtelard.

Ravissant but pour excursions, en pleine campagne, pittoresque, n'offrant aucun danger

LA BURITAZ SUR CHEXBRES

accessible par le Mont-Pélerin, Chexbres ou Puidoux. - Prix spéciaux pour écoles. Tél. 58.085. Nouveau tenancier : HENRI WIRZ.

ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes. Chambres. Restauration. Dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

GRAND CENTRE D'EXCURSIONS

Hans Flotron, guide.

Téléphone : Gryon 57.97

LES ORMONTS

Buts de courses pour écoles

Le Lac Retaud, 1680 m. ; la Palette d'Isenau, 2173 m. ; le Pic Chaussy, 2355 m. ; le Lac Liosen, 1851 m. ; le Lac des Chavannes (par la Forclaz), 1698 m. ; la Pierre du Moëllé, 1711 m. , etc. Pour renseignements, s'adresser à la Direction du chemin de fer AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS à Aigle, téléph. 152

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pânetes, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

ABONNEZ-VOUS à l'un des

Cabinets de Lecture

de la

Librairie Payot

GENÈVE
NEUCHÂTEL
VEVEY
MONTREUX
BERNE
BALE

Vous y trouverez les meilleurs ouvrages des auteurs contemporains et les dernières nouveautés.

Demandez les conditions d'abonnement aux Cabinets de Lecture ci-dessus indiqués.



***Avant de décider de vos vacances,
informez-vous de nos magnifiques circuits***

L'EGOLE LEMANIA

PREVOIT
tous les cas

LAUSANNE

PREPARE
à tous les examens

vêtements légers

ensembles sports,
de Fr. 55.— à 90.—
pantalons flanelle,
depuis Fr. 12.50 à 32.—
vestons laine, coton, fil, alpaca

K
UCHER
Rue du Pont 7
L a u s a n n e

Voilà 25 ans qu'en Suisse, on fait de bonnes salades avec



Citrovin

Adoptez, vous aussi, ce produit de confiance !

La joie du maître c'est de posséder le petit duplicateur pratique, sûr et bon marché pour textes, croquis et dessins (pour écriture à la main ou à la machine)

Tampon duplicateur USV qui est déjà adopté par mille instituteurs et institutrices suisses. Emploi simple et rapide, résultats surprenants.

N° 1 Liliput . . . Fr. 8.— N° 6 Cahier normal Fr. 25.—

N° 2 Carte postale » 16.— N° 10 Folio . . . » 38.—

avec accessoires. Demandez ce tampon à l'examen et à l'essai au fournisseur :

B. SCHOCH ACCESSOIRES POUR **Oberwangen (Thurg.)**
L'ENSEIGNEMENT

Téléphone 65.445.

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pr tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Les Pléiades sur Vevey, 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les-Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. - Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. Téléphone 52.922. Buffet Restaurant au sommet.

LA GRUYÈRE But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère à Bulle. Téléphone 85.

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour Courses d'écoles

Buffet de la Gare C.F.F. GRANDES ET PETITES SALLES

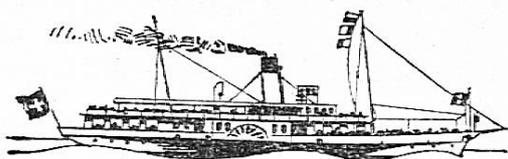
Chemin de fer Martigny - Orsières

Buts de courses nombreux et variés : Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc. — Taxes réduites pour sociétés et écoles. — Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières. Renseignements et conditions à la Direction du M.-O., à Martigny-Bourg. Téléphone : Martigny N° 61.070.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23). - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 33.141.



Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. **Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des **billets collectifs** à prix très réduits, bateaux seulement, ou aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) Fr. 15.—. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles; prix très réduits. Pour tous renseignements s'adresser à la **Direction - Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44 609.**